

▶ Races mulassières

Concours d'élevage le 6 juin à Confolens

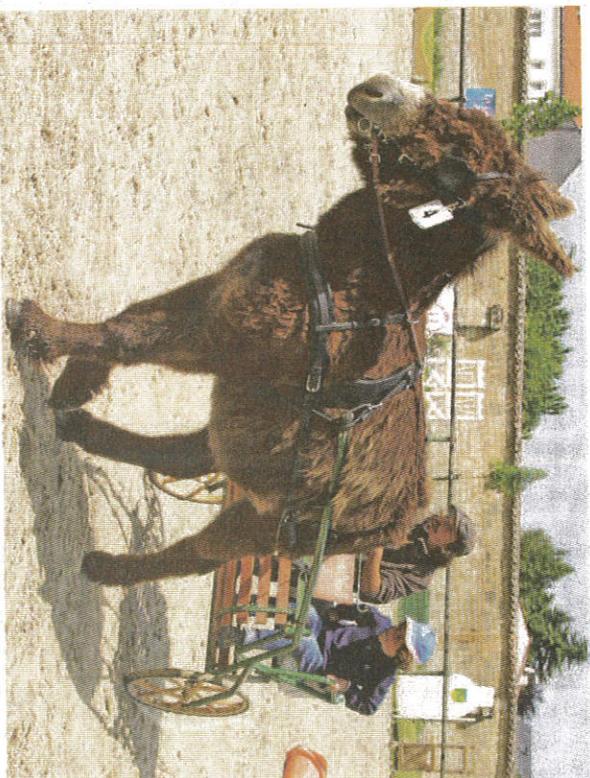
Le samedi 6 juin, l'Association Nationale des Races Mulassières du Poitou et l'AMAC (association des Amis de la Mule et de l'Âne du Confolentais) organisent un concours de Modèles et Allures pour Chevaux de Trait Poitevin, Baudets du Poitou et Mules Poitevines à Confolens, ainsi qu'un concours d'utilisation d'ânes et de mulets.

Pour la deuxième année, ce concours aura lieu en centre-ville de Confolens, sur le parking situé avenue de Saint-Germain, à côté du Camping Municipal. Les concours d'élevage per-

mettent aux Races Mulassières d'avoir un aperçu objectif de la qualité du cheptel de ses adhérents et à ceux-ci d'évaluer le niveau de leur élevage, de mieux cerner les qualités de leurs animaux et leurs éventuels défauts afin de mieux raisonner les accouplements.

Quant au concours d'utilisation, il s'agit d'un concours composé de quatre épreuves (éducation, bât, traction et maniabilité). Il est ouvert aux ânes et mules de toutes races dès l'âge de deux ans. Nous y attendons des concurrents de plusieurs régions. L'épreuve est qualificative pour le concours national les 29 et 30 août à Dampierre/Boutonne (17).

Cette manifestation gratuite est ouverte de 9 h à 17 h au grand



public qui peut venir admirer et redécouvrir le Baudet du Poitou et le Trait Poitevin Mulassier, deux races locales qui font partie du patrimoine de la région Poitou-Charentes.

Ce concours est également un moyen de partager un moment

convivial entre éleveurs et utilisateurs, et de faire découvrir notre passion et nos animaux au grand public.

Pour tous renseignements :
racemulassieresdupoitou@gmail.com, tel 05 49 76 91 31

En bref

Traiter les parasites des peaux des veaux

Les bouchers de Charente alertent les éleveurs sur la nécessité de traiter les veaux contre les parasites comme les poux et autres teignes suite à un courrier reçu par Cuiris et Peaux de l'Ouest. Dans cette lettre adressée à ces fournisseurs-bouchers, il est écrit : « Nos clients tanneurs nous alertent sur la recrudescence de poux sur les peaux de veaux et de VNA. Cela devient catastrophique. Ces parasites détruisent la peau. Nous vous demandons d'agir au niveau de la production afin que puisse se faire la prophylaxie dans les plus brefs délais et que celle-ci soit efficace, avec les produits adéquats. Si aucune intervention n'est faite, les peaux de veaux françaises deviendront des déchets ».

Jean-Luc Rolland, président du syndicat des bouchers de Charente, précise quant à lui : « Il s'agit d'alerter les éleveurs qui nous fournissent que si les peaux ne sont plus collectées cela risque de faire baisser le prix du kilo de carcasse de 0,40 à 0,50 € ».